PROCES-VERBAL DE LA 153^E ASSEMBLEE DES DELEGUES DU DIMANCHE 18 MARS 2007 A MORGES

Théâtre de Beausobre

Présidence : Claude-André Mani, Président Sociétés présentes : 73, représentées par 147 délégués

Sociétés excusées : Bursins, L'Alouette - Chesières, Les Tzezéreins - Morrens, La

chanson de Morrens - Roche, La Chanson des roseaux

Dès 9 heures, la « répétition » des chants communs et conduite par les membres de la Commission de musique.

1. Ouverture de l'Assemblée - Bienvenue

L'assemblée est ouverte à 9h30 par une aubade des *Mouettes* sous la direction de M. *André Denys*.

Le Président Cantonal apporte ensuite le salut aux délégués de nos sociétés, aux chanteurs présents, à nos membres sympathisants ainsi qu'à nos invités du jour qui sont Mesdames et Messieurs,

Christiane Langenberger, Conseillère aux Etats Jean-Marie Surer, Président du Grand Conseil

Thierry de Haller, Député
Dominique Kohli, Député
Pierre-Alain Mercier, Député
Georges Zhund, Préfet

Esther Burnand, Présidente du Conseil Communal

Eric Voruz, Syndic

Simone Pittet, Présidente du Chœur mixte « Les Mouettes » de Morges André Denys, Directeur du Chœur mixte « Les Mouettes » de Morges

Jean-Daniel Quiblier, Représentant des Carabiniers vaudois Pierre-André Haas, Représentant des Carabiniers vaudois

Denise Hofmann, Présidente de la Fédération des jeunesses campagnardes Dominique Bory, Présidente de l'Association des Paysannes vaudoises

Gérald Morier-Genoud, Représentant de l'AVDC

Thierry Dagon, Rédacteur du journal Chorus de l'USC

Jean Mamie, Compositeur Claude Gendroz, Major de table

Les membres d'honneur SCCV:

Jean-Pierre Millioud, Président d'honneur, Daniel Schmutz, Président d'honneur, Jean-Claude Aubert, Pierre-André Collet, Bernard Cuérel, Bernard Dutruy, François Forestier, André Jaquerod, Pierre Mermier, Jean-Claude Rosat, Robert Roulin, Pierre Thévoz, Julien-François Zbinden.

La presse est représentée par Madame et Monsieur Arlette Roberti Gilbert Hermann

Monsieur Didier Heller, Pasteur, nous rejoindra en fin de matinée.

Se sont excusés:

Brigitte Waridel, Cheffe du Service des affaires culturelles

Claudine Dind, Députée Claire Richard, Députée Eric Züger, Député

Alain Bassang, Président de la société cantonale des musiques vaudoises

L'association cantonale de football

L'association Cantonale de Gymnastique,

Claude Fürst, De l'Association Cantonale du Costume Vaudois

Claude Maumary, Du comité directeur de l'USC

Jean-Daniel Volet, Représentant SUISA

Jean-Marc Poulin, Président A Coeur Joie Suisse

Blaise Héritier, Musicien

Les membres d'honneur SCCV:

Frédéric Dupertuis, Président d'honneur,

Pierre Arn, Madeleine Blanc, Dominique Gesseney, André Maeder, Anne-Marie Monnier Lucienne Moser, Jean-Jacques Rapin, Francis Rastorfer, Eliane Vonnez,

L'ordre du jour a été envoyé aux sociétés. Il est le suivant :

- 1. Ouverture de l'Assemblée Bienvenue
- 2. Hommage aux disparus
- 3. Désignation des scrutateurs
- 4. Procès-verbal de l'AD ordinaire du 19 mars 2006 (expédié en décembre 2006)
- 5. Rapports d'activités des CC/CM Discussion – Adoption
- 6. Comptes 2006
 - Discussion Adoption
- 7. Cotisation budget 2007 Discussion – Adoption
- 8. Nomination de la commission de vérification des comptes 2007
- 9. Nomination de membre d'honneur
- 10. Activités SCCV 2007
- 11. Fête cantonale 2009
- 12. USC Journal CHORUS Adoption
- 13. Date et lieu de la prochaine AD 2008
- 14. Propositions individuelles et divers
- 15. Proclamation des jubilaires Clôture de l'assemblée
- 16.

Adopté par l'Assemblée, il sera suivi comme proposé.

En préambule, Madame *Esther Burnand*, Présidente du Conseil Communal de *Morges*, souhaite un cordial salut aux délégués et invités de la part de sa commune qui, comme il est rappelé, a hébergé le grand Paderewski. Madame Burnand se plait donc à le citer en redisant que : La musique est le seul art essentiellement vivant. Madame la Présidente dit encore à chacun sa gratitude pour tous les merveilleux moments offerts aux auditeurs.

2. Hommage aux disparus

Hommage est rendu aux chanteurs disparus depuis notre dernière AD de l'an dernier. Après citation, un chant est interprété en leur mémoire par l'assemblée.

3. Désignation des scrutateurs

La proposition de Messieurs *Denis Cottier, Bernard Cuérel, Claude Gendroz et Jean-Claude Vonnez* est entérinée par l'assemblée. Le Président Cantonal leur souhaite un minimum de travail!

La parole est donnée à Monsieur Jean-Marie Surer, Président du Grand Conseil Vaudois.

Dans son propos, Monsieur *Surer* exprime son attachement à la SCCV et prie l'assemblée de bien vouloir excuser l'absence de notre premier magistrat cantonal de l'an dernier lors de l'AD. Vétérinaire de profession, le Président du Grand Conseil nous adresse un message cordial, ne souhaitant pas être « vache » avec les délégués présents.

4. Procès-verbal de l'AD ordinaire du 19 mars 2006

Envoyé aux sociétés, il est accepté à l'unanimité.

5. Rapport d'activités CC / CM

- **5.1** Publié dans notre dernier bulletin, les temps forts de notre association ne font l'objet d'aucune remarque.
- 5.2 On nous annonce le « mariage » des trois choeurs d'hommes de Roche, Glion et Villeneuve, qui chanteront maintenant sous la même bannière.
- 5.3 Au premier janvier 2007, la SCCV comptait 43 chœurs mixtes, 31 chœurs d'hommes et 2 chœurs de dames, ainsi que 58 chœurs d'enfants et d'ados et 5 chœurs de jeunes. Le total des effectifs adultes, jeunes et enfants sont donc de 5'373 choristes SCCV.
- **5.4** Le rapport est adopté.

6. Comptes 2006

Discussion – Adoption

6.1 Les comptes 2006 ont été envoyés aux sociétés.

Malgré un budget qui laissait apparaître une perte de Fr. 2'400.-- , nos comptes d'exploitation bouclent avec un bénéfice de Fr. 10'111.45.

Nos remerciements vont au Service des affaires culturelles pour son soutien de Fr. 17'500.--, ainsi qu'aux Retraites Populaires pour leur soutien de Fr. 5'000.-- lors de la mise sur pied de nos derniers ateliers.

Merci également aux organisateurs de la dernière Fête d'Orbe qui nous ont fait parvenir le montant de Fr. 24'000.--. Ce montant a immédiatement été viré sur le fonds « Rencontres chorales » et n'influence donc pas le résultat comptable.

6.2 La Commission de vérification des comptes, formée des sociétés de : Corcelles/Payerne, *Chanson villageoise* – Echallens, *La Talentelle* et Penthéréaz, *L'Espérance*, a procédé aux contrôles statutaires.

Madame Evelyne Perusset de la Talentelle d'Echallens fait part du rapport et propose à l'assemblée, au nom de la commission de vérification, de :

- adopter les comptes tels que présentés
- en donner décharge à la caissière
- donner décharge au Comité Cantonal de sa gestion et à l'organe de contrôle
- **6.3** Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

7. Cotisation – budget 2007

Discussion – Adoption

7.1 Commentés par notre trésorière, notre budget 2007 prévoit un déficit de Fr. 2'000.--. La répartition du montant de la cotisation est rappelée, soit :

SUISA Fr. 5.20 SCCV Fr. 6.80 USC Fr. 4.--

Pour un total de Fr. 16.-- par membre SCCV.

Le budget est accepté à l'unanimité.

8. Nomination de la Commission de vérification des comptes 2007

Selon le tournus établi, les sociétés suivantes sont nommées pour le mandat :

Echallens: La Talentelle 3^e arrdt.

Penthéréaz: L'Espérance 3^e arrdt.

Cugy: Echo du Talent 3^e arrdt.

9. Nomination de membre d'honneur

Pour tout ce qu'il a donné à notre association et à l'art choral en général, le Comité cantonal propose à l'assemblée d'élever Jean Mamie au titre de membre d'honneur. Ce qui est fait sous un tonnerre d'applaudissements.

Visiblement très ému, Jean Mamie fait part de sa gratitude et, avec la modestie qui le caractérise, ajoute que c'est pour lui un grand honneur pour, en fait, juste un peu de musique et que s'il a réussi à faire chanter notre pays, son but est atteint.

10. Activités SCCV 2007

- 10.1 Il est rappelé le prochain séminaire de l'AVDC qui aura lieu, comme le veut la tradition, le week-end de l'Ascension à Château d'Oex.
- **10.2** Le séminaire de Crêt-Bérard sera, cette année organisé conjointement avec A Coeur Joie Suisse. Thierry Dagon en sera l'animateur.
- **10.3** Le chant commun pour l'an prochain est :

La Sera sper il lag Editions Frédy Henry

Il sera le même pour choeur d'hommes et pour choeur mixte.

10.4 Les rencontres des choeurs scolaires organisées par la SCCV se dérouleront en mai prochain. Si nous déplorons l'abandon de soutien de notre canton, nos remerciements vont aux choeurs d'adultes qui ont bien voulu se charger de l'organisation des trois concerts qui se dérouleront les

8 mai à Concise 9 mai à Bussigny 10 mai à Clarens

Les choeurs d'ensemble sont de la plume de Pascal Auberson, harmonisés par Irène Hausammann. 600 enfants sont attendus pour cet événement.

Une fois encore, appel est lancé afin que les chorales d'adultes invitent des choeurs d'enfants ou d'ados à leurs soirées.

- 10.5 C'est avec grand plaisir que nous annonçons la naissance du tout nouveau choeur cantonal des jeunes. Cet ensemble est issu du choeur des jeunes de Lausanne. Suite à une grande collaboration avec la SCCV, il s'est vu transformé en choeur cantonal des jeunes et sera une vitrine de notre association. En parallèle, un choeur de formation sera également mis sur pied.
- 10.6 Le site internet est fonctionnel. Les sociétés sont invitées à envoyer des messages annonçant leurs soirées et autres manifestations musicales. Il est également demandé que des liens avec les chorales de notre association puissent y être installés.

11. Fête cantonale 2009

Si des négociations sont en cours, nous ne pouvons malheureusement pas, à ce jour, donner plus de précisions quant à l'endroit où se déroulera notre prochaine Fête. Nous pouvons cependant annoncer que le Comité cantonal et la Commission de musique sont déjà à l'oeuvre pour ces prochaines rencontres.

Dans ces propos, Madame Langenberger, Conseillère aux Etats, remercie nos chorales qui répondent toujours présent en tout temps et en toutes circonstances. Madame la Conseillère se dit très heureuse et surprise de constater le dynamisme et l'amitié qui règnent au sein des chorales et de notre association.

12. USC – Journal CHORUS

Adoption

- 12.1 Les différentes activités de l'Union Suisse des chorales sont rappelées :
 - Cours pour experts
 - Concours suisse des chorales
 - Fête suisse de chant (Weinfelden)
 - Préparation du 30^e anniversaire (10 novembre prochain)
 - Partenariat avec jeunesse et musique
 - Souhait d'insérer la musique dans la constitution fédérale (l'initiative doit démarrer en mai prochain)
 - Le « relookage » du journal « Chorus »

12.1 Lors de la dernière assemblée des délégués USC à Martigny, il avait été décidé, à une très courte majorité d'augmenter le nombre d'abonnements du journal Chorus auprès des chorales et de passer à cinq numéros. Au vu du résultat trop « serré » du vote, le Président USC a décrété un moratoire de deux ans, permettant de revoir le concept de ce journal où la partie romande n'était guère favorisée. A ce jour, nous pouvons constater une nette amélioration et un grand changement dans ce journal. D'autre part, une augmentation du tirage attire des sponsors dont l'USC a bien besoin!

Le moratoire décrété à Martigny va prendre fin lors de l'assemblée de Weinfelden et le moment est venu de nous prononcer sur le nombre d'abonnements de ce journal envoyé aux chorales.

L'assemblée accepte de passer à cinq exemplaires par 88 oui, 13 non et 5 abstentions.

13. Date et lieu de la prochaine AD 2008

Elle se déroulera le 9 mars 2008 à Avenches.

(hors PV, il est rappelé que – pour diverses raisons - les dates et lieux ont été changés. Notre assemblée 2008 se déroulera le 6 avril à Granges-Marnand)

14. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition ne nous est parvenue dans les délais statutaires.

15. Lecture du palmarès – Clôture de l'assemblée

Comme chaque année, ayant reçu leurs insignes, diplômes et autres fleurs et bouteilles avant l'ouverture de l'assemblée, les chanteuses et chanteurs honorés sont invités, à l'appel de leur nom, à prendre place sur la scène. En leur honneur, un chant est exécuté par les CC et CM.

Félicitations à tous ces jubilaires et qu'ils soient remerciés pour leur fidélité.

Le Président lève l'assemblée à 12h15 non sans avoir remercié les organisateurs de cette journée, ainsi que la Commune de Morges pour le vin d'honneur offert.

Villeneuve et Vullierens, le 30 mars 2007

Alem

Le président : Le secrétaire :

Many